

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 7 août 2024 à 9 h 01 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne, via l'application Teams, ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, via l'application Teams, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240807-2748

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 072 088

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Succession John Jenco, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 1 800 \$ le lot 2 072 088 du cadastre du Québec, d'une superficie de 543,2 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 21);

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1809341)
(SD-2024-3809)

CE-20240807-2749

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 1 800 \$ prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole afin de défrayer l'acquisition du lot 2 072 088 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 21);



d'approuver une dépense prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole afin de défrayer la préparation de l'acte notarié;

au montant ci-haut mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1809341)
(SD-2024-3809)

CE-20240807-2750

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 072 226

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Mme Incoronata Cetola, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 1 700 \$ le lot 2 072 226 du cadastre du Québec, d'une superficie de 255,9 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 21);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1809432)
(SD-2024-3839)

CE-20240807-2751

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 1 700 \$ prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole afin de défrayer l'acquisition du lot 2 072 226 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 21);

au montant ci-haut mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1809432)
(SD-2024-3839)

CE-20240807-2752

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 072 137



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de MM. Raymond Paquette et Benoit Pelletier, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 1 400 \$ le lot 2 072 137 du cadastre du Québec, d'une superficie de 445,9 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 21);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1809558)
(SD-2024-3852)

CE-20240807-2753

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 1400 \$ prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole afin de défrayer l'acquisition du lot 2 072 137 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 21);

au montant ci-haut mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1809558)
(SD-2024-3852)

CE-20240807-2754

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 761 275

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de MM. Alain Perron, Jean-Claude Perron et Marcel Perron et de Mmes Claudette Perron, Madeleine Perron et Martine Fany Perron, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 7 800 \$ le lot 1 761 275 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 207,7 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de



remembrement numéro 21);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1810272)
(SD-2024-3950)

CE-20240807-2755

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 7 800 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds pour le remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 1 761 275 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 21);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1810272)
(SD-2024-3950)

CE-20240807-2756

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 24 juillet 2024 à 9 h.

(SD-2024-3719)

CE-20240807-2757

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 24 juillet 2024 à 9 h 18.

(SD-2024-3719)



CE-20240807-2758

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des crédits supplémentaires au montant de 91 980 \$ requis pour défrayer le coût des honoraires de l'Union des municipalités du Québec suite au mandat qui lui a été confié par la résolution CE-20220126-260 pour agir à titre de porte parole lors de la négociation de la convention collective des cols bleus.

(CT:1810649)
(SD-2024-4012)

CE-20240807-2759

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière du 1er juillet et du 31 juillet 2024 concernant des déboursés de 22 025 013,14 \$.

(SD-2024-4071)

CE-20240807-2760

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1720**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger les lots 1 à 10 et 12 à 16 du contrat DOS-1720, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'articles vestimentaires pour le Service de police et le Service de sécurité incendie, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumissions et des documents d'appel d'offres:

Martin Lévesque inc.

lot 1
1 377 328,32 \$;

lot 6
506 264,63 \$;

lot 7
582 240,98 \$;

lot 15
487 163,42 \$;



lot 16
89 814,74 \$;

Uniforme L & M inc.
lot 2
201 784,11 \$;

lot 4
960 180,43 \$;

lot 10
1 456 896,48 \$;

Groupe J.S.V. inc.
lot 3
287 615,88 \$;

lot 8
587 676,86 \$;

lot 14
110 676,95 \$;

Chemise Empire ltée
lot 5
685 837,33 \$;

William Scully ltée
lot 9
142 448,13 \$;

9131-3700 Québec inc.
lot 12
587 442,17 \$;

lot 13
779 660,92 \$;

d'annuler le lot 11 dudit contrat et de rejeter la soumission reçue.

(CT:1808713)
(SD-2024-3256)

CE-20240807-2761

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-617

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-617, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction de conduites d'aqueduc sur le rang Saint-Elzéar, de la montée Rouville à la montée Saint-François, dans la rue des Tisserands et la montée Rouville et le remplacement d'un



ponceau dans la montée Rouville, pour une période de 200 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc.
5 481 439,68 \$;

conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement numéro L-12910.

(CT:1805698)
(SD-2024-3341)

CE-20240807-2762

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉBUT,
SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX -
CONTRAT DOS-617

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser le début des travaux par Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc. pour les travaux de construction de conduites d'aqueduc dans le rang Saint-Elzéar, de la montée Rouville à la montée Saint-François, dans la rue des Tisserands et la montée Rouville et le remplacement d'un ponceau dans la montée Rouville, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer le soutien technique durant la réalisation desdits travaux, au montant de 34 802,93 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 1;

d'autoriser Shellex Groupe Conseil inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation desdits travaux, au montant 365 291,82 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482, lot 2;

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 198 850,81 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 4;

le tout conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement numéro L-12910.

(CT:1805698)



(SD-2024-3341)

CE-20240807-2763

AUTORISATION - PAIEMENT - PLATEFORME TRACES
QUEBEC - CONTRAT DOS-617

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec au ministre des Finances, au montant estimé de 30 553,10 \$, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-617 par le conseil municipal et à l'entrée en vigueur du Règlement numéro L-12910.

(CT:1805698)
(SD-2024-3341)

CE-20240807-2764

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2350

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2350, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection de toiture à l'atelier municipal Francis-Hugues, pour une période de 180 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Toitures Trois Étoiles inc.
3 584 606,62 \$.

(CT:1805723)
(SD-2024-3342)

CE-20240807-2765

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13080-F - CONTRAT DOS-2350

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13080-F, un montant de 982 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2350 par le conseil municipal.

(CT:1805723)
(SD-2024-3342)



CE-20240807-2766

RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT
DOS-1662

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-1662 à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de support et de maintenance des solutions RFID de retour libre-service et de robots de tri Bibliotheca pour les bibliothèques, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Bibliotheca Canada inc.
313 184,59 \$.

(CT:1806292)
(SD-2024-3425)

CE-20240807-2767

RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT
DOS-2521

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2521 à la Ville de Maniwaki au montant de 258 693,75 \$, pour l'acquisition de l'unité d'urgence du Service d'incendie de la Ville de Maniwaki, le tout selon l'offre de la Ville de Laval.

(CT:1809829)
(SD-2024-3484)

CE-20240807-2768

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12983-F - CONTRAT DOS-2521

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12983-F, un montant de 236 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2521 par le conseil municipal.

(CT:1809829)
(SD-2024-3484)

CE-20240807-2769

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2487



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de pièces et service d'entretien et de réparation de véhicules du groupe Stellantis;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-3495)

CE-20240807-2770

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2257**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2257, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de systèmes de vidéosurveillance, de contrôle d'accès et d'installation pour la sécurisation des salles techniques, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Consultants techniques Technilogic inc.
849 399,01 \$.

(CT:1807487)
(SD-2024-3567)

CE-20240807-2771

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13080-F - CONTRAT DOS-2257

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13080-F, un montant de 737 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2257 par le conseil municipal.

(CT:1807487)
(SD-2024-3567)

CE-20240807-2772

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2416

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'adjuger le contrat DOS-2416, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de déconstruction du bâtiment situé au 3600, boulevard Saint-Elzéar Ouest, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les services environnementaux Delsan A.I.M inc.
123 023,25 \$.

(CT:1807685)
(SD-2024-3588)

CE-20240807-2773

DÉBUT ET SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-2416

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Les services environnementaux Delsan A.I.M inc. pour la déconstruction du bâtiment situé au 3600, boulevard Saint-Elzéar Ouest, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser MLC Associés inc. à effectuer la surveillance en ingénierie durant la réalisation des travaux, la phase B pour l'assistance technique au montant de 4 346,06 \$, et la phase C pour la surveillance au montant de 5 794,74 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30311, lot 1.

(CT:1807685)
(SD-2024-3588)

CE-20240807-2774

VIREMENT DE CRÉDITS - APPROVISIONNEMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits 28-52380 au montant de 121 597 \$ requis pour les travaux de déconstruction du bâtiment situé au 3600, boulevard Saint-Elzéar Ouest:

du code budgétaire:
1-28101-1751-01-119990-00000;

aux codes budgétaires:
1-54503-3811-00-114390-00000 et 1-54503-3811-00-114110-00000.

(CT:1807685)
(SD-2024-3588)



CE-20240807-2775

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2255

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2255, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le remplacement du système de contrôle de motorisation des porteuses scéniques de la Maison des arts de Laval, pour une période de 17 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Show Scène Design et Technologie inc.
666 005,38 \$.

(CT:1807747)
(SD-2024-3608)

CE-20240807-2776

DÉPENSES - RÈGLEMENTS L-12985-F ET L-12986-F -
CONTRAT DOS-2255

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12985-F, un montant de 456 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans;

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12986-F, un montant de 152 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2255 par le conseil municipal.

(CT:1807747)
(SD-2024-3608)

CE-20240807-2777

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2442

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2442 à Martin Roy et Associés inc. au montant total de 91 692,56 \$, pour les services professionnels pour le remplacement des unités de climatisation fonctionnant au R-22 au bâtiment du quartier général du Service de police, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase A «Études» comprenant les plans et devis et les documents



de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 59 600,17 \$;

la phase B «Exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 13 753,88 \$;

la phase C «Exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 18 338,51 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «Études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service.

(CT:1807795)
(SD-2024-3616)

CE-20240807-2778

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-2442

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 54 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1807795)
(SD-2024-3616)

CE-20240807-2779

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2295

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le bloc 1 - lot 1 et le bloc 2 - lot 3 du contrat DOS-2295, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces et l'entretien pour transporteurs d'asphalte et accessoires, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Cubex ltée
bloc 1 - lot 1
344 925 \$;

bloc 2 - lot 3
344 925 \$;



de rejeter la soumission reçue pour le bloc 1 - lot 2 et le bloc 2 - lot 4 dudit contrat et d'annuler l'appel d'offres pour ces lots.

(CT:1807798)
(SD-2024-3617)

CE-20240807-2780

**SOUSSION REJETÉE ET APPEL D'OFFRES ANNULÉ -
CONTRAT DOS-2191**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de rejeter la soumission reçue pour le contrat numéro DOS-2191 concernant les services professionnels sur demande d'une firme de laboratoire en sol pour le contrôle qualitatif lors des travaux d'entrées de service et d'annuler l'appel d'offres.

(SD-2024-3648)

CE-20240807-2781

DEMANDE DE SOUMISSIONS - CONTRAT DOS-2418

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels sur demande d'une firme de laboratoire en sol pour le contrôle qualitatif lors des travaux d'entrées de service;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-3648)

CE-20240807-2782

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2379**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le lot 1 du contrat DOS-2379, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces et l'entretien de carrosserie de véhicules légers, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Garage AMG (9033-4608 Québec inc.)

lot 1
1 839 600 \$;

et d'annuler l'appel d'offres pour les lots 2 et 3 dudit contrat.

(CT:1808134)
(SD-2024-3649)

CE-20240807-2783

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2148

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2148, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'ajout d'une bretelle d'entrée de l'autoroute des Laurentides (A-15), direction nord, par le boulevard de la Concorde, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Duroking construction / 9200-2088 Québec inc.
7 502 431,48 \$.

(CT:1808292)
(SD-2024-3667)

CE-20240807-2784

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉBUT,
SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX -
CONTRAT DOS-2148

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser le début des travaux par Duroking construction / 9200-2088 Québec inc. pour les travaux d'ajout d'une bretelle d'entrée de l'autoroute des Laurentides (A-15), direction nord, par le boulevard de la Concorde, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 228 620,89 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 3.

(CT:1808292)
(SD-2024-3667)



CE-20240807-2785

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT
DOS-2148

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des finances, au montant estimé de 2 766,50 \$, dans le cadre du contrat DOS-2148 pour les travaux d'ajout d'une bretelle d'entrée de l'autoroute des Laurentides (A-15), direction nord, par le boulevard de la Concorde, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1808292)
(SD-2024-3667)

CE-20240807-2786

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2452

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2452, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de fourniture et d'installation de signaux lumineux de passages pour piétons pour la Ville de Laval, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Signal Services inc.
540 957,38 \$.

(CT:1808799)
(SD-2024-3736)

CE-20240807-2787

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13078-F - CONTRAT DOS-2452

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13078-F, un montant de 494 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2452 par le conseil municipal.

(CT:1808799)



(SD-2024-3736)

CE-20240807-2788

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2305

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le bloc 1 - lot 1 et le bloc 2 - lot 4 du contrat DOS-2305, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces pour l'entretien et la réparation de bennes, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Équipements Twin Laval inc.

bloc 1 - lot 1

1 954 575 \$;

bloc 2 - lot 4

137 970 \$;

de rejeter la soumission reçue pour le bloc 1 (lots 2 et 3) dudit contrat et d'annuler l'appel d'offres pour ces lots.

(CT:1808918)

(SD-2024-3755)

CE-20240807-2789

RECOMMANDATION AU CONSEIL - QUANTITÉS
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT SP-
30131

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition, l'installation et la réparation de téléviseurs et d'appareils de projection, prévus au contrat SP-30131, la modification suivante:

des quantités supplémentaires pour le lot 2 au montant de 229 950 \$ à XYZ Technologie Culturelle inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 19 juin 2024 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1809144)

(SD-2024-3769)

CE-20240807-2790

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2368



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2368, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services de location de liens internet pour différents sites, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumissions et des documents d'appel d'offres:

Vidéotron ltée

items 2, 3, 6, 7, 9, 12, 13, 17, 19, 20, 21, 26, 32, 34, 35, 36 et 40
166 734,05 \$;

Bell Canada

items 4, 5, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 18, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31, 33,
37, 38 et 39
206 987,71 \$;

et d'annuler les items 1 et 27 dudit contrat.

(CT:1809208)

(SD-2024-3782)

CE-20240807-2791

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2454**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2454, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement et de réfection de divers sentiers et passages piétonniers, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Urbex Construction inc.

554 801,51 \$.

(CT:1809254)

(SD-2024-3790)

CE-20240807-2792

**DÉBUT ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT
DOS-2454**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Urbex Construction inc. pour les travaux d'aménagement et de réfection de divers sentiers et passages piétonniers, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;



d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 25 984,69 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 4;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2454 par le conseil municipal.

(CT:1809254)
(SD-2024-3790)

CE-20240807-2793

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13084-F - CONTRAT DOS-2454

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13084-F, un montant de 588 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2454 par le conseil municipal.

(CT:1809254)
(SD-2024-3790)

CE-20240807-2794

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2523

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services de disposition de déblais d'excavation;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-3843)

CE-20240807-2795

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2422

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2422, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de tassement de la neige et déglacage mécanique 2024-2029, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Réhabilitation Du O inc.

lot 2 - zone 3A

978 539,13 \$;

lot 3 - zone 6C

1 327 091 \$;

Transport Danny Montreuil inc.

lot 1 - zone 4B

882 581,49 \$;

de rejeter les soumissions reçues pour les lots 4 (zone 6B) et 5 (zone 1F) et d'annuler l'appel d'offres pour ces lots.

(CT:1809543)

(SD-2024-3851)

CE-20240807-2796

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2545

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de reconstruction des terrains de baseball au parc du Moulin;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-3915)

CE-20240807-2797

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2453

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2453, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les travaux sur demande de fabrication et d'installation de la nouvelle signalisation intérieure et extérieure de la Ville de Laval, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur



soumission et des documents d'appel d'offres:

Ensignes CMD inc.

lot 1

574 875 \$;

lot 3

1 609 650 \$;

Lamcom Technologies inc.

lot 2

344 925 \$;

de rejeter la soumission reçue pour le lot 4 et d'annuler l'appel d'offres pour ce lot.

(CT:1809990)

(SD-2024-3917)

CE-20240807-2798

**RÉSOLUTION AMENDÉE - DEMANDE DE SOUMISSIONS
PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2495**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20240724-2594, le comité exécutif demandait des soumissions par voie d'appel d'offres public pour la valorisation des biosolides municipaux granulés à la station d'épuration La Pinière, le tout selon les conditions apparaissant au sommaire décisionnel SD-2024-3542 et aux documents d'appel d'offres;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée dans la section «Unité administrative concernée» quant au nom du service visé par le sommaire décisionnel SD-2024-3542;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20240724-2594 afin de remplacer le nom du Service des immeubles, parcs et espaces publics identifié dans la section «Unité administrative concernée» du sommaire décisionnel SD-2024-3542 par le nom du Service de la gestion de l'eau.

(SD-2024-3969)

CE-20240807-2799

**DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2544**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les



travaux de réfection d'une partie de la chaussée de l'accès au 2550, boulevard Industriel;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-3979)

CE-20240807-2800

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2548

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels d'une firme de laboratoire pour les travaux de réhabilitation de rues et d'aménagement des espaces publics à l'entrée de ville du Pont Viau;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-4017)

CE-20240807-2801

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2444

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2444 à Les Architectes Labonté Marcil S.E.N.C. au montant total de 647 424,23 \$, pour les services professionnels en architecture dans le cadre du projet de construction de la nouvelle caserne de pompiers numéro 1, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la section A «Services durant la conception (incluant les services durant l'appel d'offres)», au montant de 373 553,78 \$;

la Section B «Services durant la construction», au montant de 158 895,45 \$;

la section C «Enveloppe budgétaire prédéfinie», au montant de 114 975 \$;



ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales.

(CT:1810683)
(SD-2024-4021)

CE-20240807-2802

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2444

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 341 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2444 par le conseil municipal.

(CT:1810683)
(SD-2024-4021)

CE-20240807-2803

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2445

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2445 à Bouthillette Parizeau inc. au montant total de 465 648,75 \$, pour les services professionnels en génie électrique, mécanique et des télécommunications dans le cadre du projet de construction de la nouvelle caserne de pompiers numéro 1, le tout selon les termes et conditions de sa soumission, des documents d'appel d'offres, à savoir:

la section A «Services durant la conception (incluant les services durant l'appel d'offres)», au montant de 257 831,44 \$;

la section B «Services durant la construction», au montant de 138 832,31 \$;

la section C «Enveloppe budgétaire prédéfinie», au montant de 68 985 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales.

(CT:1810855)
(SD-2024-4041)

CE-20240807-2804

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2445

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 235 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2445 par le conseil municipal.

(CT:1810855)
(SD-2024-4041)

CE-20240807-2805

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2446**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2446 à SDK et associés inc. au montant total de 275 940 \$, pour les services professionnels en génie civil et structure dans le cadre du projet de construction de la nouvelle caserne de pompiers numéro 1, le tout selon les termes et conditions de sa soumission, des documents d'appel d'offres, à savoir:

la section A «Services durant la conception (incluant les services durant l'appel d'offres)», au montant de 170 163 \$;

la section B «Services durant la construction», au montant de 59 787 \$;

la section C «Enveloppe budgétaire prédéfinie», au montant de 45 990 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales.

(CT:1810875)
(SD-2024-4043)

CE-20240807-2806

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2446

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 155 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2446 par le conseil municipal.

(CT:1810875)
(SD-2024-4043)

CE-20240807-2807

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - POLICE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 210 \$, plus les taxes applicables, requis pour défrayer les coûts supplémentaires pour la participation de 2 policiers à la formation «CRI-010-28 - Intégration à la fonction d'enquêteur policier volet 2» à l'École nationale de police.

(CT:1811075)
(SD-2024-4089)

CE-20240807-2808

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - AURORAL PORTES ET FENÊTRES INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Auroral portes et fenêtres inc., dont la demande a été approuvée par le comité du Programme Accélérateur d'opportunités - Soutien à la productivité, au montant de 125 000 \$;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le directeur adjoint à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1810587)
(SD-2024-3998)

CE-20240807-2809

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT CDU-1-9**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro CDU-1-9 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y ajuster certaines normes d'affichage.

(SD-2024-3377)

CE-20240807-2810

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT DE
CONSULTATION - RÈGLEMENT CDU-1-9**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport de consultation du Règlement numéro CDU-1-9 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y ajuster certaines normes d'affichage.

(SD-2024-3377)

CE-20240807-2811

REMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-2023-73

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des lots 1 980 118, 1 980 119 et 1 980 120 du cadastre du Québec par le lot 6 569 031 projeté dudit cadastre, montré sur le plan préparé par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, sous le numéro 7339 de ses minutes et portant la date du 8 mars 2023, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2023-73;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-3393)

CE-20240807-2812

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-26 de Fonds de placement immobilier Cominar, propriétaire, à l'effet d'autoriser l'aménagement d'une enseigne sur le lot 2 768 949 du cadastre du Québec, 1878, avenue Pierre-Péladeau, à 7,85 mètres de hauteur au lieu d'un maximum de 5 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-158.

(SD-2024-3795)

CE-20240807-2813

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - LES ÉDIFICES AMM INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-28 de Les Édifices AMM inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser l'aménagement d'une enseigne sur les lots 1 619 492, 1 619 493 et 1 731 748 du cadastre du Québec, 4145, desserte est de l'autoroute des Laurentides (A-15) à 6,32 mètres de hauteur au lieu d'un maximum de 5 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-159.

(SD-2024-3796)

CE-20240807-2814

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - TOMIN
ALLA VDOVICENCO ET VASILE VDOVICENCO

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-34 de MM. Tomin Alla Vdovicenco et Vasile Vdovicenco, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour la construction sur le lot 1 718 465 du cadastre du Québec, situé au 2364, Fauteux:

des cours latérales de 1,19 mètre et 1,24 mètre au lieu de 1,5 mètre;

un recul de l'alignement avant prescrit de 0,60 mètre;

un garage en dépression;

un pourcentage d'espace végétalisé en cour avant de 30,5 % plutôt que de 40 %;

l'utilisation d'un matériau (vinyle) à dominance de 53,67 %, plutôt que 60 % (article 369);

l'utilisation d'un matériau de type D (vinyle) sur la façade avant de plus de 25 % (article 376);

un niveau du rdc à 2,46 mètres plutôt que 1,5 mètre (article 929);

une hauteur de 10,31 mètres au faîte du toit plutôt que 9 mètres (article 929);

le tout conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-160.

(SD-2024-3798)

CE-20240807-2815

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
DOMENICO MALUORNI



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-40 de M. Domenico Maluorni, propriétaire, à l'effet d'autoriser l'implantation du bâtiment sur le lot 1 785 717 du cadastre du Québec, rue Gascon, à une distance de 6,41 mètres en marge avant au lieu d'un minimum de 9,13 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-161.

(SD-2024-3799)

CE-20240807-2816

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9413-2412 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-42 de 9413-2412 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre sur les lots 1 067 957, 1 067 958 (lot projeté 6 598 649) du cadastre du Québec, 61, boulevard de la Concorde Est, l'aménagement d'arbres à petit déploiement en cour avant au lieu d'arbres à moyen ou grand déploiement et à moins de 2 mètres d'une ligne électrique aérienne, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-162.

(SD-2024-3802)

CE-20240807-2817

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - LES ENTREPRISES ERNESTO MONACO INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-45 de Les Entreprises Ernesto Monaco inc., propriétaire, à l'effet de permettre la rénovation d'un bâtiment commercial de 2 étages sur le lot 1 596 850 du cadastre du Québec, 510, boulevard Curé-Labelle, comprenant 4 matériaux au lieu de 3 ainsi qu'un matériau prohibé du type E au lieu de ceux autorisés du type D, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-163.

(SD-2024-3803)

CE-20240807-2818

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT ACCEPTÉE - 9413-2412 QUÉBEC INC.



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-14 de 9413-2412 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption de 2 cases de stationnement dans le cadre de la construction d'une habitation de 15 logements sur les lots 1 067 957 et 1 067 958 (lot projeté 6 598 649) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-165.

(SD-2024-3808)

CE-20240807-2819

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - LES ENTREPRISES ERNESTO MONACO INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0041 de Les Entreprises Ernesto Monaco inc., propriétaire, à l'effet de permettre la rénovation d'un bâtiment commercial de 2 étages sur le lot 1 596 850 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-166.

(SD-2024-3810)

CE-20240807-2820

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9413-2412 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0130 de 9413-2412 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 3 étages sur le lot 1 067 957 et 1 067 958 (lot projeté 6 598 649) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-170.

(SD-2024-3817)

CE-20240807-2821

REMPACEMENT CADASTRAL - LOT 6 366 751 - PN-2024-0080



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 56 000 \$.

(SD-2024-3889)

CE-20240807-2822

DÉPÔT - DÉCISION - COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec rendue le 9 mai 2024 dans le dossier numéro 441193 refusant la demande d'exclusion de la zone agricole d'une superficie approximative de 11,18 hectares, correspondant aux lots 1 871 213, 1 871 445, 4 807 312 et 4 807 313 du cadastre du Québec.

(SD-2024-3914)

CE-20240807-2823

RÉSOLUTION AMENDÉE - DEMANDE DE PPCMOI REFUSÉE - GESTION GROUPE PM INC.

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20240626-2335, le comité exécutif refusait la demande PP-2023-6 de M. Louis-Benoit L'italien-Bruneau de Paré+, représentant de Gestion Groupe PM inc., à l'effet d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le lot 5 174 531 du cadastre du Québec, situé aux 4359 et 4361, boulevard Dagenais Ouest, afin d'y rendre conforme les activités et aménagements dérogatoires et d'y permettre les usages des groupes d'usages «Artisanat et industrie (II)», «Entreposage, centre de distribution et commerce de gros (12)» et «Bureau et administration (CI)», ainsi que de l'entreposage de type «C», au sens du Règlement CDU-1, et ce, considérant:

l'argumentaire fourni par le requérant dans sa demande de PPCMOI, ainsi que les commentaires additionnels datés du 14 et 16 février 2024, ainsi que du 22 mai 2024;

les critères d'analyse prescrits au Règlement CDU-1;

que les activités d'entreposage extérieur et de location de conteneur ne sont pas compatibles avec celles autorisées au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) pour une affectation urbaine;

que la proposition va à l'encontre de la décision qui a été prise par la



Ville lors de l'élaboration du Règlement CDU-1, soit de minimiser la déforestation à proximité du Bois de la Source;

que l'usage exercé et convoité vient ajouter de la circulation de camionnage sur le boulevard Dagenais Ouest, ce qui n'est pas souhaitable;

que le projet convoité propose peu ou pas de mesures de mitigation (ex.: bandes tampon) aux activités reliées à l'entreposage extérieur prévu;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-92;

ATTENDU QUE, suite à l'adoption de ladite résolution, il a été constaté que dans les considérations qui y étaient inscrites, les représentations de M. Louis L'italien-Bruneau étaient manquantes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20240626-2335 afin qu'elle se lise comme suit:

«de refuser la demande PP-2023-6 de M. Louis-Benoit L'italien-Bruneau de Paré+, représentant de Gestion Groupe PM inc., à l'effet d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le lot 5 174 531 du cadastre du Québec, situé aux 4359 et 4361, boulevard Dagenais Ouest, afin d'y rendre conforme les activités et aménagements dérogatoires et d'y permettre les usages des groupes d'usages «Artisanat et industrie (II)», «Entreposage, centre de distribution et commerce de gros (12)» et «Bureau et administration (CI)», ainsi que de l'entreposage de type «C», au sens du Règlement CDU-1, et ce, considérant:

l'argumentaire fourni par le requérant dans sa demande de PPCMOI, ainsi que les commentaires additionnels datés du 14 et 16 février 2024, ainsi que du 22 mai 2024;

les représentations verbales faites par M. Louis-Benoît L'italien-Bruneau de Paré+ séance tenante du comité exécutif du 26 juin 2024, qui ont été prises en compte lors du CE à huis clos;

les critères d'analyse prescrits au Règlement CDU-1;

que les activités d'entreposage extérieur et de location de conteneur ne sont pas compatibles avec celles autorisées au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) pour une affectation urbaine;

que la proposition va à l'encontre de la décision qui a été prise par la Ville lors de l'élaboration du Règlement CDU-1, soit de minimiser la déforestation à proximité du Bois de la Source;

que l'usage exercé et convoité vient ajouter de la circulation de



camionnage sur le boulevard Dagenais Ouest, ce qui n'est pas souhaitable;

que le projet convoité propose peu ou pas de mesures de mitigation (ex.: bandes tampon) aux activités reliées à l'entreposage extérieur prévu;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-92.».

(SD-2024-4026)

CE-20240807-2824

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - ELIE EL-TAWIL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-12 de Elie El-Tawil, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption de 1 case de stationnement dans le cadre de la construction d'une habitation de 6 logements sur le lot 4 200 074 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-191.

(SD-2024-4058)

CE-20240807-2825

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - TW GESTION IMMOBILIÈRE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-13 de TW Gestion immobilière inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption de 2 cases de stationnement dans le cadre de la construction d'une habitation de 6 logements sur le lot 1 069 196 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-192.

(SD-2024-4059)

CE-20240807-2826

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
PATRICE MILAMBO NGOIE ET JOLIE MBAYO KAMENE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0040 de Patrice Milambo Ngoie et Jolie Mbayo Kamene, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 166 258 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-194.

(SD-2024-4063)

CE-20240807-2827

**DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
JÉRÉMIE PELLETIER**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0045 de Jérémie Pelletier, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 082 552 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-195.

(SD-2024-4065)

CE-20240807-2828

**DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
RAFFAELE MATURI**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0048 de Raffaele Maturi, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 378 415 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-196.

(SD-2024-4066)

CE-20240807-2829

**DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
ROBERT BELLEMARE ET LOUISE LORTIE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0054 de Robert Bellemare et



Louise Lortie, propriétaires, à l'effet de permettre la rénovation d'une habitation unifamiliale contigüe de 2 étages sur le lot 1 099 823 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-197.

(SD-2024-4069)

CE-20240807-2830

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CARMEDEY

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0100 de Société en commandite CarmedeY, propriétaire, à l'effet de permettre l'installation d'une enseigne détachée sur le lot 5 558 861 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-199.

(SD-2024-4075)

CE-20240807-2831

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - LUC
BOURDIN ET JOSÉE CHARBONNEAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0017 de Luc Bourdin et Josée Charbonneau, propriétaires, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 4 285 120 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-200.

(SD-2024-4076)

CE-20240807-2832

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
CROPAC.COM CORP.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0093 de Cropac.Com Corp., propriétaire, à l'effet de permettre l'installation d'une enseigne détachée sur le lot 2 767 532 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-201.



(SD-2024-4077)

Au point 43.27 de l'ordre du jour, le conseiller Ray Khalil déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CE-20240807-2833

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PPCMOI ACCEPTÉE -
GROUPE MONTONI INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande PP-2023-3 de Mme Nadia Nguyen-Dong, représentante du Groupe Montoni inc., propriétaire, visant à autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble PPCMOI sur le lot 3 184 093 du cadastre du Québec, afin d'y permettre l'usage «Vente au détail de véhicules automobiles neufs et usagés (5511)» du groupe d'usages «Commerce et service reliés à l'automobile (C5)», et ce, conformément à la résolution du comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-206.

(SD-2024-4081)

CE-20240807-2834

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PPCMOI ACCEPTÉE -
IMMEUBLES DÉPATIE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande PP-2024-10 de l'entreprise Immeubles Dépatie inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble PPCMOI sur le lot 3 512 220 du cadastre du Québec, situé au 1100, boulevard de l'Avenir, afin d'y permettre l'implantation d'un bâtiment accessoire pour la récupération de contenants consignés et d'un conteneur de stockage, et ce, conformément à la résolution du comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-207.

(SD-2024-4083)

CE-20240807-2835

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation interdisant les manoeuvres de demi-tour sur la rue de Chartres, entre les rues de Guyenne et Cadotte, ainsi que sur la rue de Guyenne, entre les rues de Chartres et de Noirmoutier, aux abords de l'école primaire de la Cime, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la



liste des enseignes portant le numéro 24-SI/030 préparés par le Service de l'ingénierie le 27 février 2024;

d'autoriser le Services des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2024-1292)

CE-20240807-2836

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-
330

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires de 219 155,71 \$ pour la contingence du contrat DOS-330 relatif à des travaux de réhabilitation du pont 21079 situé sur la Promenade des Îles.

(CT:1809383)
(SD-2024-3819)

CE-20240807-2837

DÉPENSES - PAIEMENTS COMPTANT DES
IMMOBILISATIONS - CONTRAT DOS-330

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 219 156 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des crédits supplémentaires pour la contingence du contrat DOS-330 relatif aux travaux de réhabilitation du pont 21079 situé sur la Promenade des Îles, et ce, à même la réserve financière pour le paiement comptant d'immobilisations, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1809383)
(SD-2024-3819)

CE-20240807-2838

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-
30136

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à FNX-Innov inc. pour la modification des plans et devis ainsi que les services de surveillance durant les travaux



d'implantation d'un système à fibres optiques, de caméras de surveillance, de feux de circulation et du réaménagement géométrique d'une partie du boulevard Curé-Labelle, pour l'accès au nouveau poste de gendarmerie de l'Ouest (PGO), soit:

la phase A «études, plans et devis» vise à réaliser les études ainsi que les plans et devis du projet, au montant de 35 051,28 \$;

la phase C «surveillance des travaux» vise à surveiller les travaux durant la phase d'exécution, au montant de 34 791,44 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation légale des crédits requis et des approbations légales;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229.

(CT:1809542)
(SD-2024-3850)

CE-20240807-2839

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-11078 - CONTRAT OS-SP-30136

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à utiliser un montant de 63 776 \$, taxes nettes incluses, de la réserve financière créée par le Règlement L-11078 afin de défrayer le coût des honoraires professionnels requis pour la modification des plans et devis ainsi que les services de surveillance durant les travaux d'implantation d'un système à fibres optiques, de caméras de surveillance, de feux de circulation et du réaménagement géométrique d'une partie du boulevard Curé-Labelle, pour l'accès au nouveau poste de gendarmerie de l'Ouest (PGO), conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1809542)
(SD-2024-3850)

CE-20240807-2840

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-
1361

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 144 464,60 \$ pour la contingence du contrat DOS-1361 relatif à des travaux de rétablissement du fonctionnement du cours d'eau 360, entre la rue du Panorama et le 5621, boulevard des Mille-Îles.



(CT:1809629)
(SD-2024-3858)

CE-20240807-2841

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12979-F - CONTRAT DOS-1361

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12979-F, un montant de 144 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires pour la contingence du contrat DOS-1361 par le conseil municipal.

(CT:1809629)
(SD-2024-3858)

CE-20240807-2842

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-
380

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 158 183,34 \$ pour la contingence du contrat DOS-380 relatif à travaux de réaménagement géométrique sur le boulevard Curé-Labelle et d'implantation d'un système à fibres optiques pour l'accès au poste de gendarmerie de l'Ouest.

(CT:1809648)
(SD-2024-3862)

CE-20240807-2843

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-380

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 158 184 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des crédits supplémentaires à la contingence du contrat DOS-380 relatif à des travaux de réaménagement géométrique sur le boulevard Curé-Labelle et d'implantation d'un système à fibres optiques pour l'accès au poste de gendarmerie de l'Ouest, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires pour la contingence du contrat par le conseil municipal.

(CT:1809648)



(SD-2024-3862)

CE-20240807-2844

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ADDENDA NUMÉRO 2 - CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DE LAVAL ET MINISTRE DE L'ÉDUCATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'addenda numéro 2 à intervenir entre la Ville de Laval, le Centre de services scolaire de Laval et le ministre de l'Éducation afin de prolonger l'entente-cadre et l'addenda numéro 1 concernant l'utilisation commune des espaces, des immeubles et d'équipements à des fins publiques, et ce, au montant de 804 546,55 \$, plus les taxes applicables, le tout pour un terme d'un an, soit du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1804674)
(SD-2024-3184)

CE-20240807-2845

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE
RESPONSABLE DU SPORT, DU LOISIR ET DU PLEIN AIR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air concernant le projet d'aménagement et de mise en valeur du site du boisé du Trait-Carré, dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air - volet 2 (PAFIRSPA), au montant maximal de 200 000 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes;

d'autoriser le directeur ou le directeur adjoint du Service des immeubles, parcs et espaces publics à signer pour et au nom de la Ville la reddition de comptes, de prescrire qu'elle ne requière pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les documents originaux signés à la greffière.



(SD-2024-3694)

CE-20240807-2846

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - RÉSEAU
ARTHIST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de services à intervenir entre la Ville de Laval et Réseau ArtHist pour un mandat de conception et production de la Soirée de célébration du bénévolat lavallois 2024, au montant de 173 991,67 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1809045)
(SD-2024-3762)

CE-20240807-2847

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RÈGLEMENT
L-13142

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du Règlement numéro L-13142 modifiant le Règlement numéro L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

(SD-2024-3991)

CE-20240807-2848

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13142

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13142 modifiant le Règlement numéro L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

(SD-2024-3991)

CE-20240807-2849

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AVIS DE MOTION -
RÈGLEMENT L-13142



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13142 modifiant le Règlement numéro L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

(SD-2024-3991)

CE-20240807-2850

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée à effectuer un mandat de services professionnels de laboratoire en sol pour la réalisation d'une reconnaissance de site, d'une évaluation environnementale, phase I, et le suivi annuel de la nappe phréatique à la StaRRE Auteuil, prévus au contrat OS-SP-30229, au montant de 88 290,77 \$.

(CT:1809400)
(SD-2024-3825)

CE-20240807-2851

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 80 622 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat de services professionnels pour la réalisation d'une reconnaissance de site, d'une évaluation environnementale, phase I, et le suivi de la nappe phréatique à la StaRRE Auteuil, et ce, pris à même la réserve financière pour le service de l'eau.

(CT:1809400)
(SD-2024-3825)



À 9 h 17, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière